

Château-Salins, le 4 novembre 2020

Communiqué de presse

Vous résidez dans le Saulnois, alors associez vous aux travaux communautaires de la Communauté de Communes du Saulnois en devenant membre d'une de ses commissions.

Le Président de la Communauté de Communes, Jérôme END, a annoncé dès son installation à la Présidence de la Communauté de Communes du Saulnois, sa volonté de constituer un second collège au sein des dix commissions consultatives de notre EPCI.

Ces seconds collèges composés de conseillers communautaires suppléants, de conseillers municipaux des 128 communes mais également de citoyens et de membres d'associations du Saulnois volontaires auront pour missions :

- De partager et d'échanger autour des sujets communautaires,
- D'élaborer des propositions sur les projets portés,
- De proposer des idées nouvelles pour améliorer la vie quotidienne des habitants.

Une première information a été faite auprès des maires des 128 communes du Saulnois et un appel à candidature a été publié dans le dernier Saulnois Mag. Près de 50 personnes ont d'ores et déjà fait part de leur candidature dans les commissions.

Pour équilibrer la composition des commissions, un second appel à candidature est proposé dans les commissions suivantes :

- Commission des Finances
- Commission Schéma de mutualisation, réseaux et mobilités
- Commission Développement économique
- Commission Aménagement de l'espace, urbanisme et habitat
- Commission Travaux et patrimoine communautaire

Pour devenir membre et ainsi participer aux actions de la CCS, vous êtes invité à envoyer votre candidature accompagnée de votre présentation et de vos coordonnées, par mail à : administration@cc-saulnois.fr en indiquant en objet du message, le nom de la commission choisie, jusqu'au 12 novembre 2020.

Contact Presse

Cécile CHAPUT

cecile.chaput@cc-saulnois.fr

Tel : 06 79 66 07 46